

Repère dans le dossier	Complément à apporter	Volumes et pages modifiés
Etude d'impact (forme)	Faire figurer l'échelle sur toutes les cartes du dossier	L'ensemble des cartes du dossier ont été modifiées pour y intégrer une échelle
Etude d'impact p.71 (état initial flore)	Analyser l'enjeu de chaque espèce de flore inventoriée, et le cas échéant cartographier les stations à enjeu	Volume 4b p.74 et 76
Etude d'impact p.78 (état initial avifaune)	Détailler les observations du milan noir et du milan royal en période de reproduction	Volume 4b p.82
Etude d'impact p.176 (impacts habitats)	Réaliser une carte des habitats faisant apparaître le poste de livraison, les aires de grutage, les voies d'accès créées et/ou renforcées et les raccordements électriques	Volume 4b p.178
Etude d'impact p.176 (impacts habitats)	Analyser les impacts sur le hibou moyen duc en période de reproduction	Volume 4b p.90
Etude d'impact p.176 (impacts habitats)	Evaluer le risque d'effet barrière pour la migration de l'avifaune	Volume 4b p.88
Etude d'impact p.1742 (solutions alternatives)	Envisager plusieurs variantes cohérentes avec le projet d'extension Sud-Marne	Volume 4b p.142 à 144
Etude d'impact p.287 (ERC avifaune)	Proposer des mesures complémentaires au dispositif Safewind durant les premières années de fonctionnement, et un protocole de contrôle de l'efficacité du système	Volume 4b p.308, 310
Etude d'impact p.285 (ERC chiroptères)	Mettre en drapeau les éoliennes en deçà de la vitesse de démarrage	Volume 4b p.307
Etude d'impact (dep)	Intégrer un paragraphe justifiant de la nécessité ou non d'une demande de dérogation espèces protégées	Volume 4b p.311
Etude d'impact p.290 (suivi environnemental)	Prévoir un suivi d'activité de l'avifaune, ainsi qu'un suivi des habitats	Volume 4b p.310
Etude d'impact p.143 (distance aux haies)	Clarifier la situation pour la rendre cohérente avec les données chiffrées des autres pièces du dossier	Volume 4b p.144 modifiée
Etude d'impact p.5	Supprimer la mention "l'autorisation d'exploiter une installation de production électrique"	Volume 4b p.5, mention supprimée
Etude d'impact, étude de dangers, plan DAE	Incohérence de distance vis-à-vis de la ligne électrique 400 000 volts Méry-sur-Seine	Volume 4b p.336 Volume 5b p.52 distance de 248 m modifiée Volume 2 : plans modifiés avec une distance de retrait minimale de 216 m
Etude d'impact p.5 et p.167	Supprimer l'ensemble des mentions relatives à l'approbation électrique et la dernière phrase de la remarque p.167	Volume 4b p.5 et 169, mention supprimée
Etude de dangers	Supprimer l'ensemble des mentions relatives à l'approbation dans le paragraphe 4.3.a et dans le sous-§ Réseau inter-éolien (page 37)	Volume 5b p.38 mentions supprimées
Etude de dangers	Dans le sous § Conformité des liaisons électrique du §4.3.a supprimer la partie de la phrase faisant référence au décret n°2014-450 du 2 mai 2014 (page 37) supprimer l'ensemble de la rédaction se rapportant aux articles R.333-29 (lire R.323-29) et R.323-30 du code de l'énergie et l'arrêté du 14 janvier 20136, et se référer à l'article R.323-40 du code de l'énergie (page 39)	Volume 5b p.38 et 40 mentions supprimées et modifiées
Demande administrative	Ajouter l'avis de remise en état de la parcelle ZK13	Volume 1 p.68 à 70
Etude d'impact - demande administrative	Dans le volume 1 page 19 il est précisé que les deux routes les plus proches de la zone d'implantation potentielle sont : - la RD7 située à 1200 m de l'éolienne N3 - la RD 71 (RD53 dans la Marne) localisée à 1090 m au sud de l'éolienne N1 Or, dans le volume 4b page 139, il est précisé que les routes RD71, RD43 et RD 53 sont situées à approximativement 800 de la zone d'implantation. Les informations contenues dans les volumes 1 et 4b sont donc contradictoires , et doivent être rectifiées.	Volume 4b p.141 en cohérence avec le volume 1